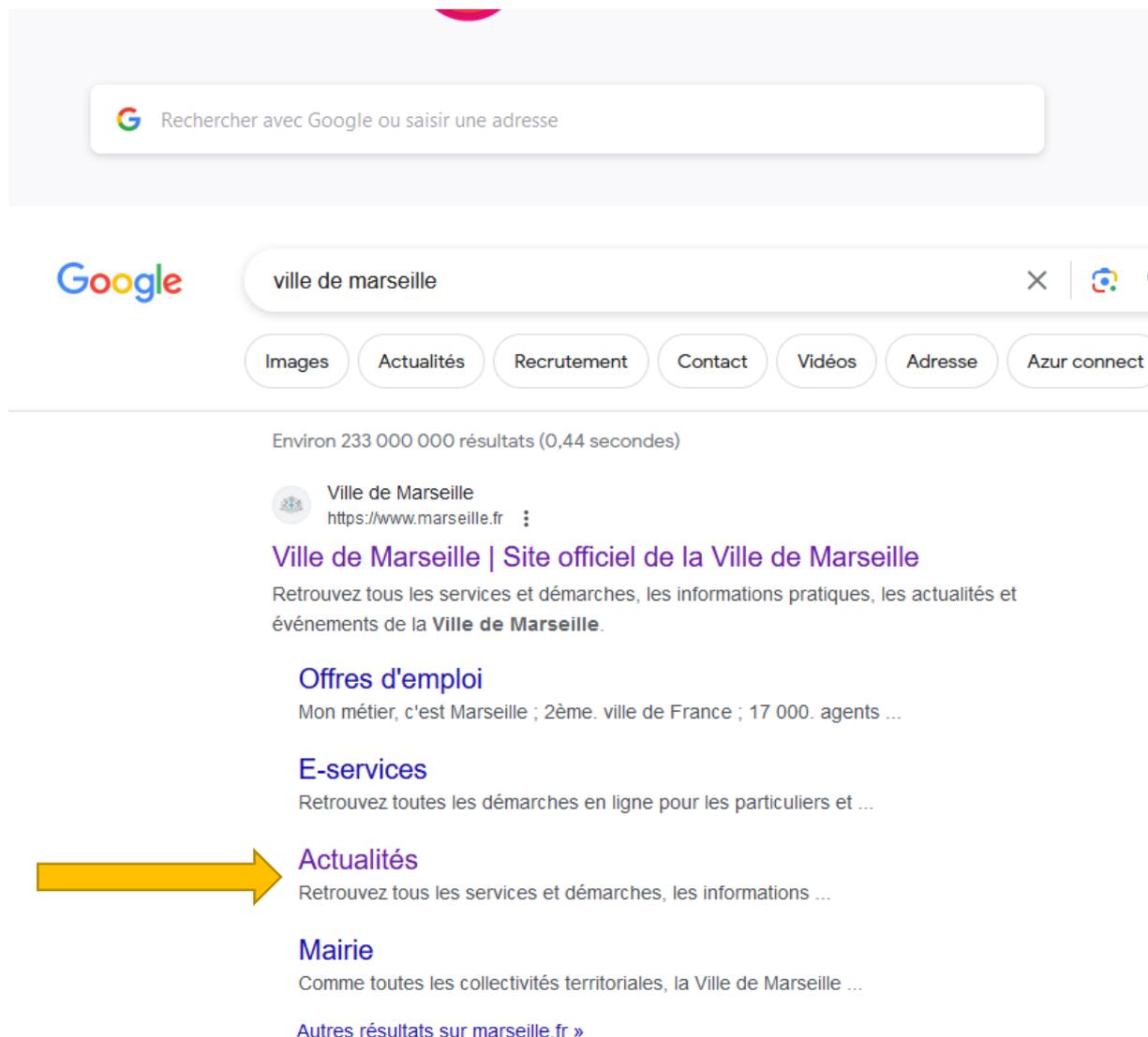


## Inscription - formation au Code de la route pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans | Ville de Marseille

<https://www.marseille.fr/mairie/actualites/la-ville-renouvelle-le-dispositif-de-formation-au-code-de-la-route-pour-les-jeunes>

## le lien direct pour accéder à l'inscription

ou :



Rechercher avec Google ou saisir une adresse

Google ville de marseille

Images Actualités Recrutement Contact Vidéos Adresse Azur connect

Environ 233 000 000 résultats (0,44 secondes)

 Ville de Marseille  
<https://www.marseille.fr>

**Ville de Marseille | Site officiel de la Ville de Marseille**

Retrouvez tous les services et démarches, les informations pratiques, les actualités et événements de la **Ville de Marseille**.

**Offres d'emploi**  
Mon métier, c'est Marseille ; 2ème. ville de France ; 17 000. agents ...

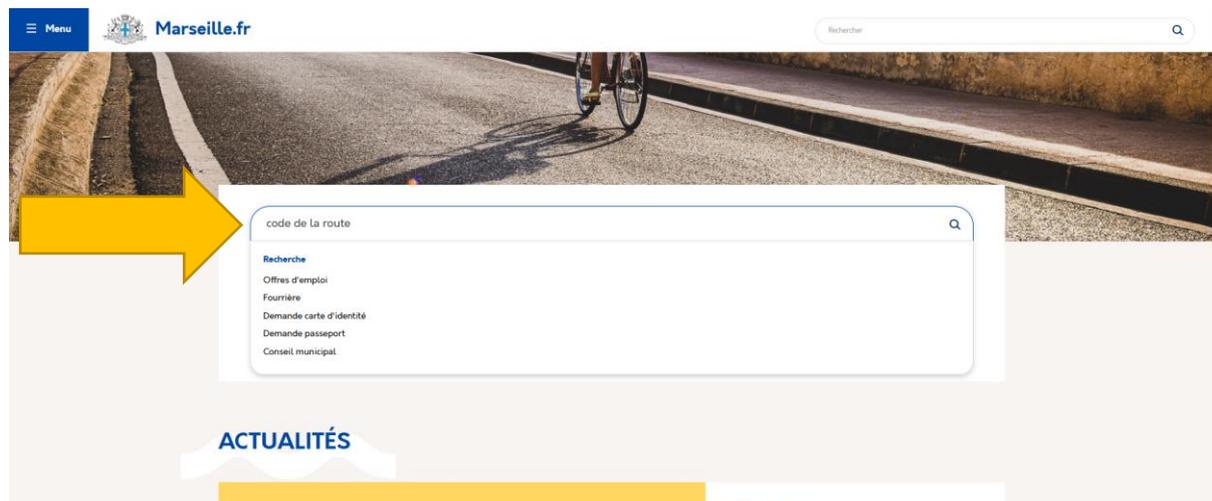
**E-services**  
Retrouvez toutes les démarches en ligne pour les particuliers et ...

 **Actualités**  
Retrouvez tous les services et démarches, les informations ...

**Mairie**  
Comme toutes les collectivités territoriales, la Ville de Marseille ...

[Autres résultats sur marseille.fr »](#)

# ACTUALITES



## RÉSULTATS DE RECHERCHE

pour « CODE+DE+LA+ROUTE »

TOUS (24) PAGE D'INFORMATION (12) ACTUALITÉ (11) AUTRE (1)

<p>ACTUALITÉS - CULTURE</p> <p><b>Passage de l'examen du code de la route ouvert pendant le confinement</b></p>	<p>ACTUALITÉS - MAIRIE</p> <p><b>La Ville renouvelle le dispositif de formation au Code de la route pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans</b></p>
<p>LIVRAISONS DANS L'ESPACE PUBLIC - SE DÉPLACER</p> <p><b>Livraisons dans l'espace public</b></p>	<p>STATIONNER EN VOIRIE - SE DÉPLACER</p> <p><b>Stationner en voirie</b></p>

<p>SPORTS-LOISIRS</p> <p><b>Le terrain de basket Vernazza (16e) vient d'être rénové</b></p>	<p>SPORTS-LOISIRS</p> <p><b>Tout savoir sur la Coupe du Monde de Rugby France 2023 à Marseille</b></p>	<p>ECONOMIE</p> <p><b>Foire Internationale de Marseille : un stand Ville de Marseille aux couleurs de la mer</b></p>	<p>INTERNATIONAL</p> <p><b>Marseille célèbre la "Fête de l'automne" et la "Semaine du Japon"</b></p>
<p>SPORTS-LOISIRS</p> <p><b>Sports santé seniors : des séances gratuites pour retrouver la forme !</b></p>	<p>SOCIAL</p> <p><b>"La Fête en famille" s'installe au Parc Borély pour une 2e édition !</b></p>	<p>MAIRIE</p> <p><b>La Ville de Marseille se dote d'un nouveau portail dédié au recrutement</b></p>	<p>MAIRIE</p> <p><b>La Ville renouvelle le dispositif de formation au Code de la route pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans</b></p>



**pour ton permis?**  
Code de la route **gratuit**  
pour les jeunes de 16 à 18 ans

Mairie

### La Ville renouvelle le dispositif de formation au Code de la route pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans

Publié le 08 janvier 2024

La jeunesse constitue l'une des priorités de la municipalité. Dans le cadre de sa politique éducative, la ville développe des actions afin d'aider les jeunes Marseillaises et Marseillais à devenir des citoyens actifs.

## Comment s'inscrire ?

La participation à cette formation nécessite une pré-inscription sur un formulaire en ligne disponible ci-dessous.

- ▶ L'inscription est **ouverte à toutes les jeunes filles et à tous les jeunes garçons âgés de 16 à 18 ans**.
- ▶ L'inscription est gratuite
- ▶ **Les jeunes intéressé(e)s sont invité(e)s à s'inscrire via le formulaire en ligne ci-dessous au plus tard le dimanche 04 février 2024 à 23h.**



S'inscrire

**Un mail par inscription et ce mail sera le moyen de transmettre des informations et la convocation**

Ne pas multiplier l'inscription sur le site : faire un mail à [codedelaroute@marseille.fr](mailto:codedelaroute@marseille.fr) en cas de doute ou pour vérifier que l'inscription a bien été prise en compte. Merci

# La Ville renouvelle le dispositif de formation au Code de la route pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans

Publié le 08 janvier 2024

La jeunesse constitue l'une des priorités de la municipalité. Dans le cadre de sa politique éducative, la ville développe des actions afin d'aider les jeunes Marseillaises et Marseillais à devenir des citoyens actifs.

Ainsi, en 2024, la Ville de Marseille propose aux jeunes **âgés de 16 à 18 ans deux nouvelles sessions de formation au Code de la route.**

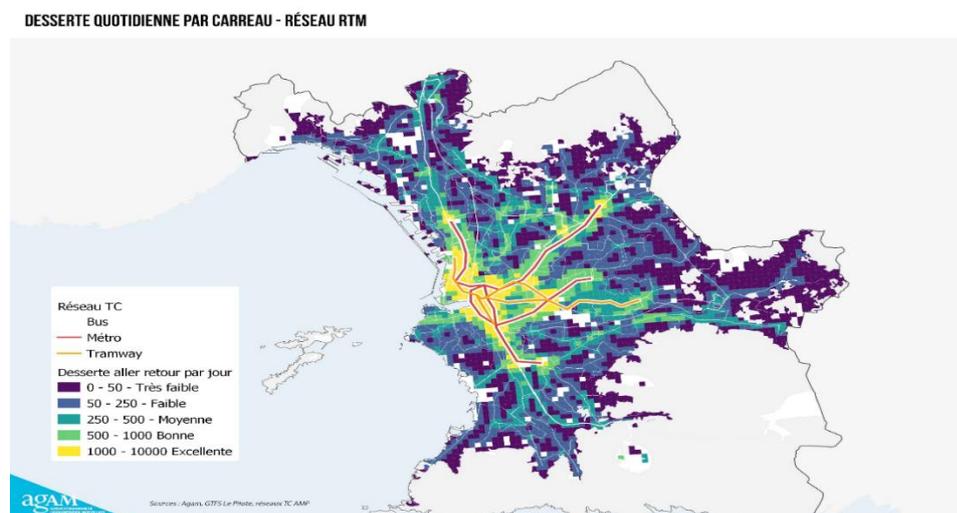
L'objectif de ce dispositif, initié en 2022, est de permettre à chaque volontaire d'être préparé à obtenir l'examen du code de la route et de lui permettre de passer par la suite le permis de conduire, outil indispensable sans lequel beaucoup de propositions d'emploi restent inaccessibles.

Par ailleurs, lors de ces sessions, **les jeunes seront aussi sensibilisés à la sécurité routière** pour développer leur connaissance et leur compréhension des enjeux de la route.

**Concret et gratuit, ce nouveau dispositif municipal s'inscrit dans la volonté de la Ville de Marseille de mettre la jeunesse et l'égalité des chances au cœur de ses priorités, en offrant à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais la possibilité de devenir des citoyens actifs.**

## Qui est concerné ?

La formation est ouverte **aux jeunes filles et jeunes garçons, âgés de 16 à 18 ans, habitant les quartiers éloignés des transports en commun ou faiblement desservis.** (cf carte ci-dessous).



## Calendrier 2024

Les formations, prises en charge financièrement par la Ville de Marseille, auront lieu pendant les vacances scolaires :

- **Session d'hiver 2024** → du Lundi 26 Février au vendredi 8 Mars 2024 inclus (sauf week-end)
- **Session de printemps 2024** → du Lundi 22 Avril au vendredi 3 Mai 2024 inclus (sauf week-end et 1er Mai)
- **Session de Juillet 2024** → du Lundi 8 Juillet au vendredi 19 Juillet 2024 inclus (sauf week-end)
- **Session d'août 2024** → du Lundi 19 Août au vendredi 30 Août 2024 inclus (sauf week-end)
- **Session d'automne 2024** → du Lundi 21 Octobre au jeudi 31 Octobre 2024 inclus (sauf week-end et 1er Novembre):

## En quoi consiste la formation ?

Ces cours, proposés par **des professionnels agréés**, vont permettre aux stagiaires d'appréhender les notions et les questions relatives à l'obtention du code de la route. Les candidates et candidats auront **une prise en charge individualisée** correspondant aux difficultés rencontrées. Les horaires, la progression de la formation et la présentation à l'examen seront étudiés en fonction de la préparation et de l'investissement des volontaires. Les cours sont mixtes.

Le nombre de jours de préparation par session est **9 ou 10 séances de 3 heures et demie pour chaque jeune**.

La formation comprend des cours explicatifs sur les questions proposées à l'examen, une prise en charge des difficultés rencontrées par les stagiaires, une évaluation par séance et une évaluation par session pour chacun des participants pour identifier leur évolution.

**En cas d'échec à l'examen, le jeune pourra s'inscrire à une autre session de formation pendant les vacances scolaires suivantes.**

## Quel est le formateur ?

- Association Artémis - 66, cours Lieutaud (6e) - [artemis.securite-routiere@orange.fr](mailto:artemis.securite-routiere@orange.fr)

## Quels sont les jours et horaires proposés pour la session d'hiver 2024 ?

Les dates des cours de Code de la Route seront organisés **du lundi 26 Février au vendredi 8 Mars 2024 inclus (sauf week-end)**.

**Les choix de lieux ou des horaires seront pris en compte selon les places disponibles (25 places par groupe).**

Les participants seront positionnés sur les lieux et les horaires selon leurs motivations et leurs disponibilités :

- **Soit le matin de 9h à 12h30 :** les lundi 26 Février, mardi 27 Février, mercredi 28 Février, jeudi 29 Février, vendredi 1er Mars, lundi 4 Mars, mardi 5 Mars, mercredi 6 Mars, jeudi 7 Mars et vendredi 8 Mars.
- **Soit l'après-midi de 13h30 à 17h :** les lundi 26 Février, mardi 27 Février, mercredi 28 Février, jeudi 29 Février, vendredi 1er Mars, lundi 4 Mars, mardi 5 Mars, mercredi 6 Mars, jeudi 7 Mars et vendredi 8 Mars.

## Comment s'inscrire ?

La participation à cette formation nécessite une pré-inscription sur un formulaire en ligne disponible ci-dessous.

- L'inscription est **ouverte à toutes les jeunes filles et à tous les jeunes garçons âgés de 16 à 18 ans.**
- L'inscription est gratuite
- **Les jeunes intéressé(e)s sont invité(e)s à s'inscrire via le formulaire en ligne ci-dessous au plus tard le dimanche 04 février 2024 à 23h.**

## Quelles sont les périodes d'inscription sur le site de la Ville de Marseille ?

- **Période d'inscription pour la session des vacances d'Hiver :** du mercredi 10 janvier au dimanche 4 Février 2024.
- **Période d'inscription pour la session des vacances de printemps :** du lundi 11 mars au dimanche 7 avril 2024.
- **Période d'inscription pour la session des vacances de Juillet :** du lundi 13 Mai au dimanche 9 Juin 2024.

Les périodes d'inscription pour les autres sessions seront précisées ultérieurement.

## Comment sont sélectionnés les candidats

La Direction de l'Animation Éducative et de la Jeunesse de la Ville de Marseille (DAEJ) a la charge de la gestion des demandes d'inscription selon les critères suivants :

- **être âgé de 16 à 18 ans** (16 ans plus 1 jour jusqu'à 19 ans moins 1 jour) ;
- **habiter les quartiers éloignés des transports en commun ou faiblement desservis** (cf carte ci-dessus) ;
- **avoir un quotient familial inférieur à 809** (cf attestation CAF de moins de 3 mois des titulaires de l'autorité parentale) ;
- **être en recherche** de formation, apprentissage, emploi, etc ;
- **remplir le [questionnaire de motivation](#)** ;
- **déposer un dossier complet (documents remplis et signés)**

## Quels sont les documents à fournir ?

### **Documents pour la sélection à l'inscription au cours de Code de la route organisée par le Service des Politiques Jeunesse de la Ville de Marseille**

- La dernière attestation CAF (avec nom, adresse, numéro d'allocataire, quotient familial inférieur à 809) ;
- Le [questionnaire de motivation](#) ;
- Le [bulletin d'inscription](#) [signé par la candidate ou le candidat et par son représentant ou sa représentante légal(e) pour les mineurs] ;
- Le [règlement](#) individuel de la formation [signé par la candidate ou le candidat et par son représentant ou sa représentante légal(e) pour les mineurs] ;
- L'attestation d'assurance responsabilité civile.

### **Documents pour l'inscription au code de la route sur le site de l'ANTS (N° NEPH)**

- E-photos d'identité (avec signature numérique, à faire dans un photomaton agréé ANTS)
- Copie recto/verso de la pièce d'identité (ou passeport) en cours de validité du candidat
- Copie recto/verso de la pièce d'identité (ou passeport) en cours de validité du responsable légal
- Copie de l'attestation de recensement (pour les plus de 16 ans) ou la copie de la JAPD (pour les plus de 17 ans)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois telle que facture EDF, facture de téléphone fixe ou portable, quittance de loyer, avis d'impôt sur le revenu (ATTENTION : les avis d'échéance de loyer, les attestations de titulaires de contrat EDF ou échéancier, les taxes foncières, **ne sont pas acceptés**)
- Une attestation d'hébergement au nom de l'hébergeur **datée et signée**
- L'attestation scolaire de sécurité routière (ou ASSR2) pour les candidats âgés de moins de 21 ans.(pour la conduite)

La copie des pièces d'identité doit être réalisée **avec les 4 bords apparents. Chaque copie doit être nette et lisible.**

Les attestations de recensement et journées d'appel doivent être signées par leur titulaire.

## Contacts et infos

Email : [codedelaroute@marseille.fr](mailto:codedelaroute@marseille.fr)

Secrétariat du Service des Politiques Jeunesse : **04 91 55 46 95**

## **Téléchargements**

- [Règlement \(PDF\)](#)
- [Bulletin d'inscription \(PDF\)](#)
- [Questionnaire de motivation \(PDF\)](#)